

Image not found or type unknown



## comment une association de fait, peut-elle ouvrir un compte banca

Par **el abrzo nada mas**, le **18/08/2009** à **23:38**

Bonjour,

Non déclarée en préfecture, avec une activité modeste mais réelle, nous aimerions ouvrir un compte bancaire pour le dépôt des adhésions et pour éviter de garder des espèces ; n'étant pas déclaré en préfecture, comment faire, car un document de la préfecture semble exigé ?